



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

organes humains

Question écrite n° 105223

## Texte de la question

M. Christian Vanneste alerte M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur un communiqué de presse d'une association d'infirmières et de médecins : "Dans le cadre de la révision des lois de bioéthique un débat fait rage. Les homosexuels peuvent-ils être des donneurs d'organes ? Un article stipule que "Nul ne peut être exclu du don [du sang] en raison de son orientation sexuelle". Certes ! Mais un problème se pose car actuellement la moitié des nouveaux cas de sida dans notre pays (et plus encore dans des pays comme la Hollande) sont à imputer à des relations sexuelles d'homos du sexe masculin. Régulièrement se déroulent dans le monde entier des procès de personnes atteintes du sida qui le transmettent délibérément à leur conjoint. Le risque statistique de transmission du VIH est 200 fois plus important pour un homosexuel masculin que pour la moyenne de la population ; il doit être pris en compte. Cependant, tout le *lobby gay* se déchaîne avec en tête bien sûr, Pierre Bergé, Act up, maître Badinter. On parle de stigmatisation, de discrimination, de « retour de la honte ». La médecine explique que le sida passe par une période de séro-négativité. Que faire donc en pratique en ce qui concerne les greffes ? La réponse est donnée par l'Institut Pasteur lui-même. Celui-ci mentionne à New-York un cas de sida imputable à une greffe rénale dont le donneur était homosexuel (source Promed 18 mars 2011 : <http://www.pasteur.fr/ip/easysite/pasteur/fr/sante/centre-medical/vaccinations-internationales-medecine-des-voyages/06etats-unis>). Après le « sang contaminé » aurons-nous aussi la « greffe contaminée » ?". Il aimerait connaître l'avis du Gouvernement sur ce cas de sida imputable à une greffe rénale et savoir ce qu'il pense de ce communiqué de presse au sujet du don de sang par les personnes homosexuelles.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Vanneste](#)

**Circonscription :** Nord (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 105223

**Rubrique :** Sang et organes humains

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 avril 2011, page 3584

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)